



VERSAILLES

Porchefontaine Conseil de quartier

Conseil du lundi 7 novembre 2016

Présents :

Présidente : Martine Schmit

Collège des personnes élues :

Alain Bonnaud, Marie-Christine Claraz, Laure Dispan de Floran, Antoine Divan, Caroline Prouff, Alain Roger.

Collège des associations :

Xavier Bloch représentant titulaire de l'ALEPP, Michel Carré représentant titulaire du SDIP, Michèle Divan représentante titulaire du CCVP, Marc Meyer représentant titulaire de l'AFCV, Catherine Mordant représentante titulaire de la PEEP, Serge Piriou représentant titulaire d'Essor de Versailles, Hélène Schutzenberger représentante titulaire de VEI, Marie-France Bergerault représentante suppléante de SNL.

Collège des personnes qualifiées :

Pierre-Jean Airaud, Pierre Arnaud, Antoine Brillaud, David Crépy, Nicolas Fouquet.

Excusés :

Michel Lefèvre, Daniel Cordier, Francis Flamand, Monique Mirallès, André Montialoux, Isabelle Richard, Geneviève Silvestre.

Absents :

Valérie Chenuc, Gabrielle de Wailly, Isabelle Lallemant, Stéphanie Lescar, Francis Naudin, François Siméoni.

Egalement présentes : Carole Richard, Marie-Jo Jacquy.

Approbation du Compte-rendu du Conseil de Quartier du 13 septembre 2016

Martine Schmit présente ses excuses au Conseil pour le retard de la diffusion du compte-rendu. Il est dû au temps requis par la préparation et l'organisation de l'inauguration de l'attribution du nom, Pierre Béquet, donné au jardin jouxtant le square Lamôme.

Hélène Schutzenberger propose d'apporter quelques précisions, en accord avec Madame Isabelle Claude, au point Véloscénie qui seront prises en compte et Pierre-Jean Airaud souhaiterait que soit également mentionnée l'initiative du Conseil relative à l'aménagement du carrefour Le Coz Célestins au dernier point du compte-rendu. Le compte-rendu est ainsi approuvé à l'unanimité.

I - Intervention de François Lambert, Conseiller municipal, délégué à l'assainissement

Déploiement de la fibre optique

SFR a été racheté par Numéricable. SFR a décidé d'arrêter le déploiement de la fibre sur Versailles qui s'est donc retrouvée sans opérateur d'infrastructure. L'abandon de SFR a entraîné des réactions très vives qui ont conduit l'Etat à intervenir. Orange a reçu l'autorisation officielle de déployer la fibre sur Versailles. SFR et Orange avaient répondu à l'appel à projet mais c'est Orange qui reprend la totalité du déploiement et qui devrait mettre en œuvre tous les moyens pour que Versailles soit équipée en fibre optique fin 2019.

Le réseau Orange part du Chesnay et arrive par Clagny-Glatigny, 10 armoires sont déjà posées. Ensuite, accélération sur la partie située au nord de l'avenue de Paris (Montreuil, Notre Dame, Jussieu) en 2018, puis Saint-Louis, Satory, Chantiers et Porchefontaine en 2019.

Les foyers auront le choix de l'opérateur sur le même câble. Toutefois, il faut savoir que ces opérateurs démarchent déjà les foyers mais sans dévoiler leurs stratégies de déploiement. Il est donc préférable de faire une déclaration d'intention sur le site de l'opérateur qui s'engage à avertir le candidat. Les syndicats doivent contracter rapidement une convention d'immeuble afin que l'opérateur (Orange) puisse installer la verticalité des branchements. On anticipe ainsi l'avenir. Une communication sera publiée dans le magazine de la ville.

En parallèle, substitution de l'aérien en souterrain.

Réseau fibre de la ville

Il s'agit d'une initiative privée de la ville pour relier les différents pôles administratifs dont les écoles. L'école Yves Le Coz dont le débit est insuffisant pour utiliser correctement les matériels informatiques devrait pouvoir bénéficier de ce réseau privé.

Ce réseau sert aussi à la vidéo-protection et il est géré par Versailles Grand Parc.

Réseau d'eau potable, décarbonatation

La ville a signé une délégation de service public qui l'amène à avoir une eau décarbonée, soit avec un faible taux de calcaire en mai 2017. Les adoucisseurs des pressings, brasseries, dentistes ne sont pas forcément obsolètes car l'eau ne sera pas complètement douce. Pour les particuliers, la situation est différente. Le Conseil demande qu'un document soit adressé pour expliquer aux particuliers qu'ils peuvent se passer d'adoucisseurs. Monsieur Lambert signale que ces informations devraient être envoyées par Suez avec les factures ou dans des tracts spécifiques.

Des sondes seront installées sur tout le réseau pour l'« écouter » pendant la nuit et contrôler les débits. On arrive en effet à géo-localiser les fuites. Actuellement, 17 % de l'eau disparaît, ce qui toutefois ne correspond pas à un mauvais rendement. Depuis huit ans, la municipalité a engagé de gros travaux de rénovation pour contrer les fuites. Ainsi, on est passé au changement de canalisations tous les 500 ans à un changement tous les 80 ans. La facture d'eau a baissé de 15 %, sur tout le territoire du syndicat. Une part d'environ 15% des fonds collectés seront réinvestis pour l'adoucissement de l'eau. La décarbonatation permettra, par ailleurs, de livrer l'eau à une température constante, moins froide en hiver. Les canalisations souffrent beaucoup des changements de température. Versailles puise l'eau dans la nappe de Croissy qui est à 13° constants, cette eau est refoulée dans des bassins de rétention à Louveciennes. Avec l'hiver, la température de l'eau baisse dans ces bassins (6°). Afin de maintenir 13° constants, les eaux de ces bassins seront mélangées à l'eau arrivant de Croissy dans le cadre de la décarbonatation. Ceci a un effet direct sur la température de l'eau arrivant dans les foyers (différentiel de 7° environ).

L'Agence de l'eau finance 80% des investissements nécessaires au traitement des eaux.

Répondant à une question, François Lambert convient que le site de Louveciennes n'est pas très bien protégé. Une action est engagée par le syndicat SMGSEVESC pour renforcer cette protection. Il précise que la qualité de l'eau potable est contrôlée quatre fois par jour et recommande de ne plus utiliser les cartouches Bryta qui ont le défaut, une fois chauffées, de transformer les nitrates en nitrites.

Le Conseil remercie chaleureusement Monsieur Lambert pour ces informations.

II - Travaux des Commissions

Commission SNCF

Des piquets reliant des lignes ont été posés en haut du talus de la rue Sarrault au niveau de la gare. L'interlocuteur de la commission n'a pas changé mais ses missions ont été modifiées, ce qui explique le retard constaté. Ces missions pourraient s'avérer plus utiles pour nos sujets de préoccupations.

Commission Vie Quotidienne

Le Conseil, comme de nombreux habitants du quartier, s'inquiète de la fermeture à répétition du bureau de Poste de la rue Yves Le Coz. Le centre de distribution de la rue Molière peut s'y substituer mais n'offre pas tous les services. Si certains bureaux ouvrent à Versailles avec une seule personne, ce n'est pas le cas du bureau de la rue Yves Le Coz.

Le conseil souhaiterait a minima l'affichage d'une information claire, visible et précise en cas de fermeture, notamment momentanée. Un interlocuteur devrait prochainement nous être désigné, ce dont Martine Schmit avertira Laure Dispan de Floran afin de mettre en place un groupe de travail.

Commission Environnement

Mosaïques de la Maison de Quartier

Françoise Trotabas va proposer à son groupe de mosaïstes 2017 de créer une mosaïque annonçant la zone 30 à poser sur le terre-plein central de l'avenue de Porchefontaine à l'entrée du quartier. Une autre idée est de créer des pochoirs et de « taguer » les trottoirs. Des scouts pourraient s'en charger. Alain Bonnaud propose de fabriquer les pochoirs avec le Fablab de Saint Quentin en Yvelines. Troisième idée : « ludifier » la ville avec des pochoirs de pas vers des lieux particuliers des quartiers. Marie-Christine et Laure dessineront une tortue avec un « 30 » pour le prochain conseil.

La mise en zone 30 du quartier, ainsi que de celui des Chantiers, a été validée en conseil municipal. Une sensibilisation du public doit être engagée par le biais, notamment, d'une distribution de tracts. La commission « Voirie » est en charge du sujet en lien avec les services.

Aménagement du jardin Saint-Michel

Des plantations vont être faites. Une inauguration du nouveau parvis est envisagée en mars 2017. Françoise Trotabas sera sollicitée pour savoir s'il est envisageable de réaliser une mosaïque pour le mur du jardin avec le voisin de la rue Yves Le Coz. Le conseil est invité à réfléchir sur un thème et à le proposer au conseil du 13 décembre.

Commission Commerce

Rappelant l'intervention de Madame Isabelle Claude sur la Véloscénie à Versailles, Martine Schmit souhaiterait développer une action auprès des cyclistes qui passeront par Porchefontaine (voir compte-rendu du 13 septembre). Une remarque est faite : pour intéresser les commerçants, il faut avoir des données précises en apportant des informations sur la Véloscénie mise en place et sur d'autres itinéraires. La Commission commerce pourrait s'en charger.

III – informations – Questions diverses

Commerces de la rue Albert Sarraut

Des projets de reprise de l'ancienne Fourmi sont en cours qui pourraient amener de la vie dans le quartier. Monsieur André a fermé définitivement sa boucherie.

Travaux du stade

Le nouveau terrain synthétique est terminé ce qui va permettre d'accueillir davantage de joueurs et permettre de répondre aux nombreuses demandes. Les allées d'accès ont été totalement renouvelées. Il n'y a plus de terrain en terre battue à Porchefontaine.

Réunion d'information sécurité

Catherine Mordant rappelle qu'une réunion Information sécurité est organisée par la communauté des Voisins Vigilants de Porchefontaine le jeudi 24 novembre à 20 h à la maison de quartier avec la présence du Commissaire divisionnaire Jacquinet, de Monsieur Thierry Voitellier, maire-adjoint chargé de la sécurité et de Martine Schmit présidente du conseil de quartier. Tous les sujets liés à la sécurité pourront être abordés. Un pot clôturera la réunion.

Nuisances sonores auto

Martine Schmit propose de réfléchir à la prévention du bruit dans le quartier, notamment celui engendré par la circulation sur l'A86 et la création d'un mur anti-bruit naturel, le long de celle-ci, constitué de la terre extraite des aménagements à réaliser aux abords de la gare des Chantiers, le long de l'A86.

Enfin, elle propose un repas du conseil au mois de janvier. Antoine Divan s'occupe de contacter un restaurant. La date sera décidée le 13 décembre.

Fin de la réunion à 23 heures.